

Maternelle du 14 Juillet

Conseil d'Ecole du 26 octobre 2012

Personnes présentes :

Enseignantes :

Mme REUILLES Directrice
Mme CAMBAY
Mme PARDO

Parents délégués :

Mme JOUBERT PEF
Mme MEMETEAU PEF
Mme CAMHI PEF
Mme LABORIE FCPE

Mairie :

Mme VAISSIE
Mme HURTIG

Ordre du jour :

1. Règlement intérieur
2. registre hygiène et sécurité
3. Coopérative scolaire
4. Projet d'école
5. Travaux dans l'école
6. Questions diverses

1- Règlement intérieur.

Le règlement intérieur est lu puis soumis au vote à main levée. Il est adopté à l'unanimité. Il sera distribué à l'ensemble des parents dont les enfants sont inscrits à l'école.

2- Registre hygiène et sécurité.

Dans chaque classe, il y a des fiches vierges à la disposition du personnel de l'école et des parents d'élèves. Ces fiches peuvent être remplies pour signaler un défaut en rapport avec l'hygiène et la sécurité. Elles seront transmises par la directrice au Service de l'hygiène et la Sécurité du Travail.

Aucune fiche n'a été remplie à ce jour.

Un exercice d'évacuation a déjà été réalisé dans le temps scolaire. Il y en a un par trimestre ;

Un exercice aura également lieu dans l'année sur le temps périscolaire.

3- Coopérative scolaire.

Bilan de la coopérative de 2011/12 : les dépenses se sont élevées à 4777 euros , les entrées à 4232 euros.

En ce début d'année, il y a 1672 euros en banque, plus 1225 euros qui vont être versés (total des dons de l'ensemble des parents d'élèves de l'école pour l'année à venir) ;

Un spectacle a été réservé auprès du Badaboum Théâtre pour le vendredi 14 décembre au matin (580 euros) : « le petit sapin » d'après l'oeuvre d'Andersen..

Actions reconduites par les parents d'élèves pour récolter de l'argent afin de soutenir la coopérative :

- ventes de gâteaux à la sortie des classes
- réalisation d'un set de table

4- Projet d'école.

Le projet d'école 2011/2014a été fait en commun avec l'école A.Rimbaud. Il est validé par Monsieur l'Inspecteur. Les axes sur lesquels il s'appuie sont imposés par les résultats des élèves aux évaluations CE1 et CM2. Ceci dans le but de remédier dès la maternelle aux faiblesses qui peuvent apparaître dans certains domaines en fin de primaire.

1 – Mathématiques : Gestion et organisation des données. Résolution de problèmes. Compréhension et réalisation de consignes. Tri de données. Mesures de grandeurs (enfants, plantes...)

2 – Vocabulaire et Syntaxe : Expression orale pour les enfants de maternelle et écrite pour les enfants de primaire. Les enfants de maternelle retranscrivent une histoire oralement et sont enregistrés. Ces enregistrements seront alors transmis aux élèves de l'école primaire qui pourront les retranscrire par écrit.

3 – La culture humaniste : Les objectifs sont de créer l'expérience d'une mémoire collective et de développer un rapport aux sons, à l'espace et aux autres. La chorale de l'école devrait faire une rencontre avec d'autres chorales d'école (projet travaillé avec le conseiller pédagogique de musique).

Les dernières évaluations montrent une amélioration des résultats. Toutefois, le noyau d'enfants en très grande difficulté reste le même (4-5%). Une pédagogie différenciée en fonction des besoins de chacun devrait permettre d'aider au mieux ces élèves.

Cette année, par ailleurs, l'équipe enseignante a pour projet de travailler de manière pluridisciplinaire dans le domaine du vivant : langage, sciences, arts visuels. Utilisation du jardin, projet d'installation d'un arrosage avec minuterie pour préserver les végétaux durant l'été.

5- Travaux dans l'école.

Les classes ont été repeintes pendant l'été ainsi que la salle de stockage qui pour l'instant ne présente plus de problèmes d'humidité.

Les barrières jaunes provisoires seront remplacées par des barrières définitives durant les vacances de la Toussaint.

Toujours des problèmes d'odeurs dans les toilettes de la cantine et des classes des PS/MS.

Les boiseries extérieures et le portail devraient être repeints.

Il a été demandé dans le futur budget 2013 que soit pris en compte :

- la réfection du revêtement de la cour : changement des dalles noires, joints entre les dalles ciments.
- l'étanchéité des portes du dortoir
- le tracé à la peinture devant les lavabos extérieurs d'un parcours pour jouer aux voitures.

6- Questions diverses.

Une collation à la garderie du matin : Cette question concernait surtout les enfants arrivant très tôt à la garderie. Mme Hurtig nous rappelle qu'il est établi que les enfants doivent avoir des prises alimentaires espacées d'au moins 4h. De plus, les expériences connues

démontrent au final un désengagement des parents.

Le service petite enfance n'est donc pas favorable à ce type d'action mais reste ouvert à la discussion et propose d'ailleurs l'organisation d'une action autour du thème du petit déjeuner.

La cantine : un nouveau prestataire de restauration au retour des vacances de la Toussaint « Provence plats ».

La sieste en moyenne section : le principe à l'école maternelle est que les enfants de MS ne font pas la sieste. Toutefois, il est évident que le personnel reste à l'écoute des enfants et des parents et qu'il est toujours possible de faire dormir un enfant qui en ressent le besoin.

La classe de MS a des matelas à disposition afin de proposer occasionnellement un temps de repos.

Le premier trimestre est éprouvant pour les élèves de MS mais peu à peu ils prennent le rythme et ont de moins en moins besoin de repos en début d'après-midi.

Le four à argile : toujours en pour-parler avec les ateliers Créart . L'installation dans ces locaux permettrait une utilisation par l'ensemble des associations et écoles de Fuveau.

Ateliers des parents durant le temps cantine: nécessité de faire une affiche pour relancer la demande car jusqu'à présent seulement une personne de disponible.

Transports avec la CPA : il est désormais possible d'utiliser gratuitement (5 trajets) les bus de lignes régulières, de 9h à 16h, en prévenant une semaine à l'avance. Cela ouvre donc des possibilités de sorties sur Aix qui n'existaient pas auparavant.

Diffusion de ce compte-rendu : Le compte-rendu sera affiché mais il y aura également une transmission par mail.